

ANNEXE

1. Le 9 avril 2014, la Chambre préliminaire a rendu la Décision relative à la coopération de la République démocratique du Congo concernant l'arrestation et la remise d'Omarr Al Bashir à la Cour (ICC-02/05-01/09-195).
2. Dans la traduction française de cette décision (ICC-02/05-01/09-195-tFRA), la numérotation de la dernière page comportait une erreur. Il fallait lire :

19/19

au lieu de :

19/18

3. Le présent rectificatif est déposé afin de corriger cette erreur.